

AR PREFECTURE

006-250601879-20170928-83_2017-DE
Reçu le 13/10/2017



83-2017

Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017

DELIBERATION N°83-2017 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'UN PROGICIEL DE GESTION DES SERVICES TECHNIQUES - APPROBATION

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit septembre à 14H30, les membres du Bureau Syndical du Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée (SICTIAM), créé par arrêté inter-préfectoral des 1er septembre 1989, 11 septembre 1989 et 2 octobre 1989, se sont réunis au SICTIAM, 2323 chemin Saint Bernard- Porte 15, bâtiment 3 - Vallauris sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Charles Ange GINESY, Président, et sous sa présidence.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du bureau syndical:

- M. Charles-Ange GINESY - Président,
- M. Jean-Claude RUSSO - 1^{er} Vice-Président
- M. Hervé ROMANO - 3^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Luc RICHARD - 4^{ème} Vice-Président,
- M. Roland LARBRE - 5^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Paul ZANIN - 6^{ème} Vice-Président,
- M. François BESSET - délégué titulaire de la commune de Saint Martin du Var,
- M. Jean Louis MEUNIER - délégué titulaire de la commune de Tourrettes sur Loup,
- Mme Denise LEIBOFF - déléguée titulaire de la commune de Lieuche,
- M. Claude ASTORE - délégué titulaire de la commune de La Seyne sur Mer (83),
- M. Jean Paul LEONI - délégué titulaire de la commune de Bairols,
- M. Raoul VERANY - délégué titulaire de la commune de Thierry.

Étaient absents :

- M. Antoine VERAN- 7^{ème} Vice-Président,
- M. Jean Marc DELIA - 8^{ème} Vice-Président,
- Mme Christine PREMOSELLI - 9^{ème} Vice-Président,
- Mme Gisèle STIVANIN - déléguée titulaire de la commune de Néoules (83).

Assistaient en outre à la séance :

M. Francis KUHN - Directeur Général du SICTIAM
Mme HOUZET Sophie – Directrice Générale Adjointe du SICTIAM

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

M. Jean Paul ZANIN, délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française a été nommé secrétaire de séance.

AR PREFECTURE

006-250601879-20170928-83_2017-DE
Reçu le 13/10/2017

DELIBERATION N°83-2017 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE D'UN PROGIciel DE GESTION DES SERVICES TECHNIQUES - APPROBATION

Le SICTIAM souhaite mettre en œuvre pour ses adhérents, un progiciel de gestion des services techniques.

Les syndicats suivants ont montré des signes d'intérêt pour ce projet qui serait porté par le SICTIAM dans le cadre d'une convention de groupement de commande et souhaitent participer au projet :

Le SITIV, Syndicat intercommunal des technologies de l'information pour les villes, situé à VENISSIEUX (69200)

ALPI40, Syndicat mixte agence landaise pour l'informatique, situé à MONT DE MARSAN (40002)

Le SMICA, Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique des collectivités et des établissements publics adhérents, situé à RODEZ (12000)

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, il est apparu nécessaire de réaliser un groupement de commandes pour la passation de cet accord-cadre, entre le SITIV, ALPI, le SMICA et le SICTIAM.

Nous vous proposons d'approuver cette convention de groupement de commande.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** la convention la convention de groupement de commande pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des services techniques
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à la signer

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Charles-Ange GINESY



Séance du Bureau Syndical du 28/09/2017

Nombre de membres afférents au B.S. : 16
Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de membres ayant pris part au vote : 10

Date de la convocation : 22/09/2017
Date d'affichage : 13/10/2017